

Saison 2007

Madame

Si j'ai bien compris le règlement UFOLEP du Loiret quand on totalise 23 points quelque soit la catégorie << hormis en 1^{ère} >> on monte dans la catégorie supérieure.

Alors si je m'en réfère au classement visible sur le site de Courçy aux loges on remarque que le coureur Renault Jean-Claude de la Pédale Patichonne totalise 23 points à la course de Dampierre en Burly.

Par conséquent il est bizarre de le voir encore courir avec les grands sportifs le samedi suivant à Courçy aux loges alors qu'il aurait dû normalement être avec les 3^{ème} catégorie ;

Sauf erreur sur le site de Courçy et là ce serait excusable mais dans le cas contraire cela serait une tricherie surtout quand on sait qu'il gagne et vole ainsi la victoire à un autre.

D'autant qu'à la course de Chateaufort sur Loire du 30 septembre en 3^{ème} catégorie le vainqueur a été déclassé justement parce qu'il avait soit disant trop de points.

Ouzouer sur Trèzèe	3 ^{ème}	3 points
St Pierre les Nemours	4 ^{ème}	2 points
Ouzouer sur Loire	4 ^{ème}	2 points
Montcresson	5 ^{ème}	1 point
Nevoy	2 ^{ème}	5 points
St martin d'Abbat	3 ^{ème}	3 points
Férolles	3 ^{ème}	3 points
Huêtre	4 ^{ème}	2 points
Loigny la bataille	5 ^{ème}	1 point
Dampierre en Burly	5 ^{ème}	1 point

Total= 23 points

Courçy aux loges	1 ^{er}	10 points
------------------	-----------------	-----------